



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-36010>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-36010**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : AP-HP. Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : BOBIGNY

Code postal : 93009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 26AVC07BIO

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des marchés

Adresse mail du contact : avc-cellule.marches@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : 0148955722

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : Le formulaire DC1 ou équivalent en version originale ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Ce formulaire est disponible sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> En complément du formulaire DC2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du

29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : # Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. # Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 à R2142-14 du code de la commande publique, c'est-à-dire : # Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; # Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; # Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 55% Prix : 30% Développement durable : 15%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et maintenance d'un système de protection des nourrissons pour le futur Pôle Femmes-Enfants de l'hôpital Avicenne

Code CPV principal - Descripteur principal : 35120000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Accord-cadre à prix mixte. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de la date de mise en service des équipements. La durée de l'accord-cadre ne se confond pas avec le délai d'exécution de l'installation des équipements.

Lieu principal d'exécution du marché : 125 Rue de Stalingrad Bobigny 93009

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Chaque candidat devra faire une proposition pour la prestation supplémentaire suivante : PSE 1 : Interfaçage avec le système d'ascenseur. Il est rappelé aux candidats que le chiffrage des prestations supplémentaires éventuelles est obligatoire. Afin de pouvoir juger de la valeur technique des offres, chaque candidat devra obligatoirement adresser aux HUPSSD les échantillons suivants : Tag de traçabilité (1) Bracelet non-déchirable (1) Seule la transmission par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> est autorisée. La

signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2026